

Projet de préparation psychotechnique des enfants soldats avant leur réinsertion sociale

I. TITRE DU PROJET: Préparation psychotechnique des enfants soldats pour une réintégration sociale.

II. NOM DE L'ORGANISATION : Cadre de Concertation des Membres du RAFAL au Burundi.

III. DOMAINE: Encadrement post-cantonement.

IV. NOMBRE DE BENEFICAIRES : 160 Enfants – Soldats.

V. DUREE DU PROJET: 12 mois.

VI. TOTAL DU BUDGET:

- Budget sollicité: 292.079.040 FBU soit 265.526 US\$
- Contribution de l'EPVA: 59.450.000 FBU Soit 54.045 US\$
- Contribution de l'administration locale : 1.127.600 FBU soit 1.025 US\$

VII. IDENTIFICATION DES ORGANISATIONS REQUERENTES.

VII.1. Informations générales.

Le Cadre de Concertation des Membres du RAFAL au Burundi est un Réseau d'Associations Sans But Lucratif agréé par l'Etat Burundais, intervenant en matière de lutte contre la prolifération et le trafic illicite des armes légères et de petit calibre.

Leur objectif commun est de contribuer à freiner la demande et l'offre d'armes légères. Deux organisations, EPVA et CPD ayant l'expérience dans l'encadrement des enfants victimes des conflits armés se sont mis ensemble pour contribuer à l'action d'encadrement et de réinsertion sociale des enfants soldats.

VII.2. L'Association pour l'Encadrement des Personnes Vulnérables en Afrique (EPVA).

VII.2.1. Création.

L'Association pour l'Encadrement des Personnes Vulnérables en Afrique est une association non-gouvernementale à caractère humanitaire, philanthropique et socio-économique.

Elle a été créée le 1er janvier 1999 et agréée au cours de la même année par l'ordonnance ministérielle n° 530/714 du 18 novembre 1999. Elle a été créée pour venir en aide aux personnes vulnérables victimes des catastrophes naturelles, des guerres fratricides qui secouent sans cesse des pays d'Afrique en général et ceux des Grands Lacs en particulier.

La conséquence de tous ces maux est la multiplication des cas de personnes vulnérables qui sont : les veuves, les orphelins de guerre, les orphelins du SIDA, les blessés, les enfants handicapés, les enfants chefs de ménage, les séropositifs, les malades du SIDA, les enfants soldats autant que les réfugiés.

VII.2.2. Les Instances de l'Association.

Comme toute association agréée, l'EPVA a tous les organes dirigeants à savoir l'Assemblée Générale et le Comité Exécutif et le Comité de Surveillance. En ce qui concerne le fonctionnement et la réalisation de ses objectifs, l'EPVA comprend :

- Un Coordinateur des activités ;
- Un Directeur des Projets ;
- Un Secrétaire Comptable ;
- Différents Responsables des Projets.

VII.2.3. Le personnel.

L'EPVA emploie un personnel qualifié qui comprend :

- 1 Médecin ;
- 1 Sociologue ;
- 2 Ingénieurs agronomes ;
- 1 Psychologue ;
- 1 Economiste ;
- 1 Francophone ;
- 1 Anglophone ;
- 1 Géographe ;
- 6 Assistants sociaux ;
- 3 Techniciens médicaux supérieurs ;
- 6 Techniciens médicaux de niveau A2.

VII.2.4. Les Objectifs de l'Association.

VII.2.4.1. Les Objectifs globaux.

- Assurer l'encadrement et la prise en charge des enfants nécessitant des mesures Spéciales de protection ;
- Réduire l'impact du VIH/SIDA au sein de la société burundaise ;
- Améliorer les conditions socio-économiques des personnes vulnérables pour subvenir à leurs besoins vitaux.

VII.2.4.2. Les Objectifs Spécifiques

- Assurer la prise en charge des séropositifs et les malades du SIDA ;
- Sensibiliser la population sur la prévention et la lutte contre le VIH/SIDA ;
- Créer un cadre de solidarité et d'entraide au sein de la population burundaise ;
- Promouvoir le secteur socio-économique à travers les micro-crédits ;
- Sensibiliser la population à la réconciliation, au développement et à l'éducation à la paix ;
- Appuyer les initiatives locales de développement ;
- Promouvoir le secteur agro-pastoral en vue d'augmenter la production agricole et les revenus des vulnérables ;
- Assurer la prise en charge des orphelins de guerre et du SIDA ;
- Promouvoir les activités génératrices de revenus en faveur des orphelins chefs de ménages ;
- Assurer la réinsertion et la réinstallation des déplacés et des rapatriés ;
- Encadrer les enfants soldats démobilisés et les enfants de la rue ;
- Assurer la réintégration socioprofessionnelle des personnes handicapées ;
- Appuyer les femmes veuves par l'octroi des micro - crédits.

VII.2.5. Les Réalisations.

L'EPVA a déjà inscrit à son actif les réalisations suivantes:

- 1) La réalisation de l'étude - identification des enfants nécessitant des mesures spéciales de protection dans les provinces Cibitoke et Bubanza. Nous avons recensé 12.078 enfants en difficultés à Cibitoke et 12.025 à Bubanza ;

- 2) La réalisation de l'étude – identification des femmes chefs de ménages respectivement 6089 et 6063 dans les provinces Cibitoke et Bubanza ;
- 3) La création et la gestion d'un centre d'accueil des orphelins de guerre et de SIDA dénommé « Foyer Sans Frontières » situé dans la province Cibitoke en Commune Rugombo. Pour le moment, ce centre héberge 210 orphelins qui sont entièrement pris en charge par l'association.
- 4) La création et la gestion d'un centre d'accueil des enfants orphelins de guerre et du SIDA dénommé « Terre d'Asile » dans la province de Bubanza en commune de Bubanza qui héberge actuellement 114 orphelins.
- 5) La formation de 12 animateurs locaux dans le domaine de l'encadrement des enfants victimes des conflits par Search for Common Ground.
- 6) L'EPVA a participé dans plusieurs réunions et séminaires de formation et de sensibilisation sur la lutte contre la prolifération et le trafic illicite des armes légères et de petit calibre tant nationaux qu'internationaux.
- 7) L'EPVA a déjà organisé 8 séminaires de sensibilisation en matière de lutte contre la prolifération et le trafic illicite des armes légères et de petit calibre à l'endroit des animateurs locaux et de l'administration locale à la base (chefs de collines et de sous-collines) dans les provinces de Cibitoke et de Bubanza .
- 8) L'exploitation d'un moulin à céréales installé en zone Buyenzi dans la Mairie de Bujumbura. Les recettes servent à la prise en charge des orphelins de guerre et du SIDA encadrés par l'EPVA.
- 9) La formation de 4 membres de l'EPVA en matière de réinsertion sociale des enfants soldats
- 10) L'exploitation d'un atelier de menuiserie : Formation des enfants chefs de ménages non scolarisés et production des meubles.
- 11) L'exploitation d'un atelier de soudure : Formation des orphelins déscolarisés et fabrication des objets métalliques divers.
- 12) L'exploitation d'un bloc sanitaire au marché moderne de Cibitoke.
- 13) Le rapatriement des enfants non accompagnés respectivement au Rwanda, en Ouganda et au Congo. La recherche et la réunification familiale des enfants séparés des provinces de Bubanza, Kayanza, Bujumbura-Mairie et Bujumbura Rurale.
- 14) La distribution, chaque année, d'un kit scolaire à 2.265 enfants nécessitant de mesures spéciales de protection.
- 15) La distribution régulière (une fois le trimestre) des vivres et du matériel de cuisine à 2.058 femmes chefs de ménages indigentes.
- 16) L'organisation régulière des émissions à la radio et la télévision nationale et aux autres radios privées. Ces émissions portent sur les thèmes de lutte contre la prolifération et le trafic illicite des armes légères et de petit calibre, la défense et la promotion des droits de l'enfant, la prévention et la lutte contre le VIH/SIDA, les abus et la violence faite aux femmes ainsi que l'égalité des genres;
- 17) L'encadrement des enfants et jeunes réfugiés congolais se trouvant dans les sites de Cishemeyel et Cishemeyell en commune Rugombo, province Cibitoke. Notre encadrement touche surtout les aspects éducation et protection. Pour cela, l'EPVA a mis sur pied des comités éducation et protection. Ces derniers, avec l'appui des encadreurs et du psychologue de l'EPVA, animent des débats autour des thèmes de prévention et de lutte contre le VIH/SIDA et enseignent les droits de l'enfant. Enfin, par le biais des scénettes, les enfants et les jeunes apprennent à lutter contre la violence, les abus, la négligence, la discrimination, la stigmatisation ainsi que l'exploitation économique et sexuelle.

18) Etude - identification des enfants nécessitant des mesures spéciales de protection en RDC et plus précisément à Bukavu.

VII.3. La Colonie des Pionniers de Développement (CPD).

VII.3.1. Création.

La Colonie des Pionniers du Développement est une Association Sans But Lucratif agréée par l'ordonnance ministérielle N° 530/250 du 13 Avril 2001.

Ses objectifs visent :

- La promotion de la femme et la jeunesse en difficultés,
- La lutte contre la violence ;
- La lutte contre le SIDA ;
- La protection de l'environnement.

La Colonie des Pionniers de Développement fonctionne grâce aux efforts des membres de ses organes qui sont :

- La coordination des activités ;
- La supervision des projets ;
- Le secrétariat et la comptabilité ;
- Les directeurs des différents projets.

VII.3.2. Le personnel.

Le personnel de la CPD comprend :

- 1 psychopédagogue ;
- 1 licencié en littératures africaine ;
- 1 juriste ;
- 1 infirmière A2 ;
- 1 humaniste ;
- 1 formateur spécialiste en lutte contre les armes légères.

VII.3.3. Objectifs du CPD.

VII.3.3.1. Objectifs globaux.

- Promouvoir la femme et la jeunesse en difficultés ainsi que son environnement ;
- Promouvoir la paix et la sécurité pour assurer un développement durable ;
- Attirer l'attention de tout un chacun sur le SIDA et son impact négatif.

VII.3.3.2. Objectifs spécifiques.

- Faire l'encadrement psychosocial, la prise en charge des enfants orphelins et des femmes victimes des conflits armés et du SIDA afin de leur assurer un avenir meilleur ;
- Sensibiliser la population sur la prévention et la lutte contre la violence sous toutes ses formes ;
- Contribuer à l'éradication de la prolifération et le trafic illicite des armes légères et de petit calibre ;
- Appuyer les organisations locales des femmes et des jeunes qui se mettent ensemble pour se dépasser ;
- Promouvoir et défendre les droits de l'homme et son environnement.

VII.3.4. Les réalisations.

Les réalisations du CPD sont :

- 1) L'ouverture d'un centre d'accueil et d'encadrement des enfants orphelins vivant dans la rue et des enfants soldats en mairie de Bujumbura dans la zone de Buyenzi dont certains sont formés en métiers par l'ONG Terre des Hommes ;
- 2) L'encadrement de 116 enfants orphelins de guerre et du SIDA placés en familles d'accueil dans la même zone ;
- 3) 6 membres sont formés par Search for Common Ground dans le domaine de l'encadrement des enfants victimes des conflits ;
- 4) un centre d'alphabétisation des femmes et des jeunes non scolarisés est ouvert à Bujumbura, zone Buyenzi ;
- 5) un centre d'apprentissage des femmes veuves à la culture des champignons comestibles est initié pour faciliter la sensibilisation de ces laissés-pour-compte à ne pas se venger, à lutter contre le SIDA etc... à Buyenzi ;
- 6) organisation régulière des émissions à la radio ISANGANIRO initié par l'ONG Search for Common Ground. Ces émissions sont centrées sur les thèmes de lutte contre la prolifération et le trafic illicite des armes légères et de petit calibre, la défense des droits de l'enfant et de la femme ;
- 7) Participation à plusieurs séminaires de formation et de sensibilisation sur la lutte contre la prolifération et le trafic illicite des armes légères et de petit calibre (Afrique du Sud, Congo Démocratique et à la Conférence biennale des Etats organisée par les Nations Unies à New York en Juillet 2003 ;
- 8) En collaboration avec l'EPVA et AJECA, la CPD a organisé un séminaire de sensibilisation et de formation des animateurs locaux sur les armes légères à Bujumbura du 6 au 11 octobre 2003 ;
- 9) La CPD représente la société civile au point focal national burundais sur les armes légères ;
- 10) 2 membres sont formés en matière de réinsertion sociale des enfants soldats.

VIII. PERSONNES DE REFERENCE.

Les personnes de référence dans ses activités de lutte contre la prolifération et le trafic illicite des armes légères sont, pour l'EPVA et la CPD, les suivantes :

1) Monsieur Georges BERGHEZAN, Chercheur attaché du Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la sécurité, GRIP en sigles.
E-Mail : g.berghezan@grip.org.
Tél : (32)2 240 51 11

2) Monsieur l'Ambassadeur Tharcisse MIDONZI, Coordinateur du Point Focal National Burundais sur les armes légères.
Tél : (257) 222601 ou (257) 606120

IX. DESCRIPTION DU PROJET.

IX.1. Justification.

Les conflits armés affectent les enfants à court et à long terme. Les enfants peuvent être touchés au niveau individuel mais également tant que membre de la famille et de la communauté. A court terme, les conflits armés menacent leur survie, leur santé ainsi que leur accès à d'autres besoins immédiats. Les conflits perturbent leur vie familiale, communautaire et traditionnelle, affectant ainsi leur développement et leur comportement dans la vie adulte : on notera, les séparations familiales, l'exploitation sexuelle et économique des enfants, le recrutement et l'utilisation des enfants dans des forces armées, des décès et des blessures par des mines, des problèmes sociaux et psychologiques durables, ect...

Les enfants sont utilisés pour combattre aux fronts ou accomplir des tâches qui peuvent être tout aussi ou beaucoup plus dangereuses telles que servir d'espions, de messagers et de transporteurs « innocents » d'armes et munitions. Les filles sont également utilisées pour jouer ces rôles et elles courent particulièrement le risque d'être enlevées à des fins sexuelles, notamment le viol et la prostitution forcée.

Les enfants soldats enrôlés dans les forces combattantes n'ont aucun accès à l'éducation. Ils passent des années sans aller à l'école et sont souvent incapables de lire et écrire lorsqu'ils quittent les forces

armées. Sans éducation, ces enfants ont des difficultés à trouver du travail ou à avoir accès à l'information qui pourrait les aider à améliorer leurs conditions de vie.

Les enfants qui ont été formés dans les forces armées grandissent avec l'idée que la violence est un moyen d'arriver à leurs fins. Ils sont souvent privés des relations familiales normales qui devraient leur servir de modèle dans leur vie adulte. Les enfants soldats courent le risque de devenir de mauvais parents et de perpétuer ainsi le cycle de la violence.

Le recrutement des enfants soldats est donc accompagné des pratiques dégradant à l'endroit de l'enfant, qui le traumatisent et qui changent complètement sa personnalité, le rendant comme un animal féroce.

Aujourd'hui que les différents accords de cessez-le-feu sont entrain d'être signés, il est impératif de préparer leur retour dans la vie normale par une rééducation et un appui psychosocial. Il faut les socialiser afin de soigner leur comportement et leur façon de penser entachés par les actes ignobles dont ils sont auteurs ou observateurs impuissants.

Ayant déjà entrepris et exécuté des projet d'encadrement des différents enfants victimes des conflits armés en général et des enfants soldats en particulier, l'EPVA en collaboration avec la CPD se proposent de mettre à profit leur expérience en faveur de ces enfants soldats afin de préparer leur retour au bercail après avoir recouvert les valeurs fondamentales des droits de l'homme, guéri de leurs traumatismes et techniquement capables d'être compétitifs sur le marché salarial. Ce projet est aussi un moyen efficace de prévenir le phénomène de délinquance, et toute forme de déviance de ces enfants soldats qui seraient très préjudiciable à toute la société burundaise voir même toute la région des grands lacs. Ce projet va tirer des jeunes de leur mentalité militaire et les réintégréés dans la vie active bourrés des moyens et des techniques de production pour se prendre en charge .

IX.2. Objectifs du projet.

IX.2.1. Objectif général.

Favoriser la réinsertion socio-économique des enfants soldats afin de prévenir le phénomène de délinquance et des vices sociaux .

IX.2.2. Objectifs spécifiques.

- Rééduquer 160 enfants soldats ;
- Assurer la prise en charge psychosociale de 160 enfants soldats afin de soigner leurs traumatismes ;
- Assurer une formation socioprofessionnelle de 160 enfants soldats pour les aider à être compétitif sur le marché de l'emploi (menuiserie, mécanique, soudure et tôlerie ainsi que la coupe couture) ;
- Favoriser la réintégration socioéconomique des enfants soldats grâce à l'auto-emploi ;

X. ACTIVITES A MENER.

Les activités programmées pour la réalisation de ce projet sont :

- Accueil et prise en charge de 80 enfants soldats pendant leur formation.
- La rééducation de 160 enfants soldats par différentes activités IEC afin d'aboutir à un changement de comportement : sensibilisation des enfants soldats à la culture de la paix et à la résolution pacifique des conflits, organisation des séances d'échanges sur les bonnes manières de vivre en communautés et sur les valeurs de la culture burundaise, éducation à l'amour du travail, sensibilisation et formation en matière des droits de l'homme en général et des droits de l'enfant en particulier, sensibilisation en matière de prévention et la lutte contre le SIDA ;
- Prise en charge psychosociale de 160 enfants soldats : Ecoute et counselling, détraumatisation par les différentes sortes de thérapies ;
- Formation socioprofessionnelle de 160 enfants soldats : menuiserie, mécanique automobile, soudure et tôlerie ainsi que la coupe couture ;
- Organisation des groupements des lauréats de la formation pour commencer la production ;

- Octroi d'un kit de réintégration sociale aux groupements constitués ;
- Suivi des activités des groupements.

XI. RESULTATS ATTENDUS / IMPACT SUR LES BENEFICIAIRES.

- Soulagement des traumatismes ;
 - Adoption des attitudes positives ;
 - Acquisition des techniques en menuiserie, mécanique, soudure, tôlerie et en conduite automobile ;
 - Amélioration du niveau de vie grâce à l'obtention d'un emploi ;
 - Acquisition et renforcement des connaissances: alphabétisation, notion de comptabilité, notion d'organisation d'entreprise,...
 - Auto-emploi après obtention des micro - crédits ;
 - Matérialisation de la culture d'entrepreneuriat ;
 - Réduction et /ou prévention de la délinquance et autres vices sociaux ;
 - Réduction de la pauvreté et du chômage ;
 - Promotion d'une main d'œuvre qualifiée ;
 - Garantie de la réinsertion sociale par des mesures d'accompagnement y relatives.
- En plus de cet impact général, le projet aura un effet multiplicateur .

XI.1. Effet multiplicateur.

- 1) Les lauréats vont créer de petits projets relatifs aux métiers appris et former des unités de production.
- 2) Les lauréats vont initier des ateliers et former des jeunes nécessiteux.
- 3) Les produits fabriqués ou véhicules réparés vont accroître les revenus de ces enfants et de leurs familles.
- 4) Le projet va générer des revenus (production dans les ateliers) qui vont permettre de continuer la formation de la deuxième promotion et des autres promotions qui vont suivre.

XI.2. Aspect financier.

- 1) Les activités initiés par ce projet vont assurer la continuité dudit projet après la période du financement.
- 2) Les recettes de la production serviront à améliorer les conditions de vie des bénéficiaires vivant dans les centres. Elles serviront enfin à équiper les lauréats après la formation et la vie aux centres .
- 3) La réintégration préparée des enfants soldats est une prévention du phénomène de la délinquance de ces derniers avec ses conséquences fâcheuses sur la société comme la formation des bandes organisées de gangsters indomptables.

Il faut une bonne préparation de leur réintégration en assurant un encadrement psychologique approprié, en leur donnant une formation technique en vue d' une obtention d'un travail source d' un équilibre social, ou en réinsérant à l'école pour les moins âgés.

XI.3. Aspect politique.

Amener les enfants soldats des deux parties (armée régulière et rébellion) à cohabiter pacifiquement, à suivre la formation et à former un même groupement de production est un facteur favorisant la paix au Burundi.

Au lieu de se considérer comme des ennemis jurés, ils partagent enseignement, chambre et réfectoire et découvrent que la cohabitation est possible.

XII. IMPLANTATION ET DUREE DU PROJET.

Le présent projet sera exécuté par l'EPVA en collaboration avec la CPD. Deux centres d'accueil et d'encadrement de ces enfants soldats sont déjà préparés. Il s'agit du centre dénommé Foyer sans frontières sise en province CIBITOKÉ et celui dénommé Terre d'Asile situé en province BUBANZA. Le délai d'exécution est de 12 mois et la formation se déroulera comme suit :

Période	Centres	Métiers	Nombre de candidats
1ère Promotion : 1-6mois	BUBANZA	1° Menuiserie ;	10
		2° Mécanique ;	10
		3° Soudure et tôlerie ;	10
		4° Coupe couture.	10
1ère Promotion : 1-6mois	CIBITOKÉ	1° Menuiserie ;	10
		2° Mécanique ;	10
		3° Soudure et tôlerie ;	10
		4° Coupe couture.	10
2ème Promotion : 6-12mois	BUBANZA	1° Menuiserie ;	10
		2° Mécanique ;	10
		3° Soudure et tôlerie ;	10
		4° Coupe couture.	10
2ème Promotion : 6-12mois	CIBITOKÉ	1° Menuiserie ;	10
		2° Mécanique ;	10
		3° Soudure et tôlerie ;	10
		4° Coupe couture.	10
TOTAL			160

Le centre de BUBANZA et celui de CIBITOKÉ recevront 80 enfants soldats chacun repartis en 2 promotions pour une période de 6 mois chacun.

XIII. CHRONOGRAMME DES ACTIVITES.

1. **Accueil et prise en charge de 160 enfants soldats pendant leur formation** (du 1er au 12ème mois)
2. **Rééducation de 160 enfants soldats** (du 1er au 12ème mois)
3. **Prise en charge psychosociale de 160 enfants soldats** (du 1er au 12ème mois)
4. **Formation socioprofessionnelle (1ère promotion)** (du 1er au 6ème mois)
5. **Formation socioprofessionnelle (2ème promotion)** (du 6ème au 12ème mois)
6. **Organisation des lauréats en groupements.** (6ème et 12ème mois)
7. **Octroi des kits de réintégration socioéconomique.** (7ème et 12ème mois)
8. **Suivi des activités des groupements.** (à partir du 8ème mois et au delà du 12ème mois)

XIV. VIABILITE DU PROJET .

Le financement sollicité ne peut en aucun cas satisfaire les coûts relatifs à la vie des centres (frais de fonctionnement), de la formation et de la réintégration.

L'E.P.V.A et la CPD s'attelleront à la production, à la recherche des marchés de débouchés pour les produits fabriqués et les véhicules à réparer.

Ces deux associations comptent, en outre, à impliquer beaucoup de partenaires pour appuyer ce projet combien noble. Il va chercher l'appui alimentaire du PAM pour nourrir les 160 enfants. Comme ce projet cadre bien avec le désir de l'opinion nationale et internationale, cet appui sera facile à trouver.

Nous solliciterons également l'appui de l'OMS et d'autres intervenants de ce domaine pour les soins de santé. Nous ferons recours aussi au gouvernement en tant que premier gestionnaire de cette question pour un appui probable.

Avec le soutien de tous ces partenaires, ce projet pourra aboutir à son objectif et à vivre le plus longtemps possible.

XV. SUIVI ET EVALUATION.

Guidés par la méthode participative (Bénéficiaires, organisation, autorité locale et bailleurs), le suivi et évaluation est l'œuvre de tout en chacun. Les bénéficiaires sont impliqués dans le suivi - évaluation dans ce sens qu'ils sont les premiers concernés par ce projet. Par des réunions et des contacts réguliers, ils vont fournir les informations relatives au bon ou mauvais fonctionnement du projet quitte à ce que l'on corrige le tir à temps.

L'EPVA et la CPD, comme personne morale focale du projet feront le suivi et évaluation du personnel du projet et améliorera la qualité des prestations. Elles expliqueront au personnel l'objectif à atteindre pour qu'il y ait harmonisation d'idée et d'action. Elles donneront régulièrement des rapports des activités aux bailleurs. L'administration suivra de prêt l'exécution par des visites effectuées.

XVI. MESURES D' ACCOMPAGNEMENT.

Les mesures d'accompagnement comprennent essentiellement 2 volets :

1° Répartition des lauréats en unités de production par filière de formation et suivi pendant 6 mois.

2° Don d'un kit d'accompagnement selon la filière de formation .

La répartition s'organisera comme suit :

- Menuiserie : 20 lauréats (formation de 2 unités de production de 10 lauréats chacune) ;
- Coupe – couture : 20 lauréats (constitution de 2 unités de production de 10 lauréats chacune) ;
- Mécanique automobile : 20 lauréats (formation de deux unités de production de 10 lauréats chacune) ;
- Soudure et tôlerie : 20 lauréats (constitution de 2 unités de production de 10 lauréats chacune) .

A la fin de la formation de la deuxième promotion, le même nombre d'unités de production sera constitué et le suivi effectué à la même manière afin de favoriser une réintégration sociale effective, une bonne production et une utilisation sans faille des recettes provenant des biens produits par les anciens enfants soldats.